

The sustainable city *à la Française*

A deep-rooted tradition of urban planning:

- A local decision-making process enshrined in a national regulatory framework
- A democratic city where citizens are put at its core, in which the legal structure ensures both individual liberty and fundamental rights
- A specific expertise gained from French local and national public administrations, experts and companies in the fields of city design, building, management or operations.

A structured method for urban development:

- A local governance who organizes urban planning in order to ensure a global well-being
- The simultaneous development of basic infrastructures (roadways, waste and water sewage) and social facilities (residential building, business and industrial amenities)
- An authorized city with specific local architecture rules, protecting urban heritage and natural resources
- A city designed and built in order to organize the implementation of essential urban services (such as water, energy, transportation, waste management, health, education), which progressively transform into transversal offers (circular economy, mobility)
- An homogeneous management of urban services, regardless of the district.

Concrete objectives that allow for a holistic sustainable development:

- **A dense city** that keeps a human size, limits urban spreading and safeguards natural resources.
- **A sober city** that promotes energy efficiency, circular economy and reduces its greenhouse gas' emissions
- **An inclusive city** that avoids housing segregation, facilitates then proximity between all kind of activities and urban equipment and allows new forms of governance.
- **An attractive, resilient and evolutive city** that welcomes all kind of economic activity, enables quality education and health services for all, protects natural spaces and limits nuisances (air and noise pollutions), is resilient and able to evolve and adapt among time.
- **An efficient city** in which urban organization and operations are optimized regarding its financial resources and allows for future investments.

La ville durable à la française

Une tradition urbaine fondée sur :

- **Des décisions publiques locales** inscrites dans un cadre réglementaire national,
- **Une ville démocratique** qui met les citoyens au coeur de son projet, elle est gouvernée dans un cadre juridique qui garantit les libertés individuelles et les droits humains fondamentaux,
- **Des savoir-faire spécifiques** de l'administration publique, nationale et locale, des experts privés et des entreprises françaises dans tous les domaines.

Une méthode de développement urbain structurée comme suit :

- **une planification territoriale** décidée au niveau de la gouvernance locale et organisant des perspectives pour faciliter le « bien-vivre en ville »,
- **un aménagement simultané** des infrastructures de base (voirie et tous réseaux) et des superstructures à usage des utilisateurs (bâtiments résidentiels, bâtiments tertiaires et industriels, équipements publics, ...),
- **une ville autorisée** selon des règles locales de forme urbaine, de protection du patrimoine urbain et des ressources naturelles,
- **une ville conçue et construite en organisant le développement simultané des services urbains fondamentaux** (eau, énergie, transports urbains, déchets, santé, équipements scolaires et sociaux...) devenant de plus en plus des offres transversales et multiples (économie circulaire, mobilité,...),
- **une exploitation de ces services urbains avec continuité et homogénéité** dans tous les quartiers d'une même entité.

Des objectifs pour garantir un développement durable dans toutes ses dimensions :

- **C'est une ville dense :**
Elle garde une échelle humaine, est liée aux autres territoires, limite la consommation de l'espace et sauvegarde les ressources naturelles.
- **C'est une ville sobre :**
Elle promeut l'efficacité énergétique, l'économie circulaire, les circuits courts et réduit son impact sur les émissions de gaz à effet de serre de toutes origines.
- **C'est une ville inclusive :**
Elle évite la segmentation sociale du logement par quartier et facilite la proximité fonctionnelle notamment entre logement, activités, équipements publics et de loisirs, elle sait intégrer de nouvelles gouvernances.
- **C'est une ville attractive, résiliente et évolutive :**
Elle organise l'accueil de toutes les formes d'activité économique et en même temps, elle garantit une qualité de vie car elle est suffisamment verte et liée à des espaces naturels de proximité et cherche à limiter toutes les nuisances (air, bruit,..). Elle offre des services d'éducation et de santé, de qualité et pour tous.
Elle est résiliente donc organisée pour faire face aux crises et aux chocs.
Elle est évolutive car capable de se redévelopper sur elle-même selon les besoins de son temps.
- **C'est une ville performante :**
L'organisation de ses services et leur exploitation sont optimisées par rapport à ses ressources financières qui lui permettent aussi d'investir pour le futur.